

## UN PEU D'HISTOIRE

## Le barrage de Serre-Ponçon a transformé un "fléau" en source de richesse

Surnommée le "Troisième fléau de la Provence" avec le mistral et le Parlement, la Durance, la plus longue rivière de la Provence (320 km) qui est un affluent du Rhône, traverse une centaine de communes de cinq départements.

Elle prend ses sources, en altitude sur la commune de Montgenèvre. Les périodes de sécheresse ou les crues (1843, 1856, 1882 et 1886 pour les plus marquantes) puis l'activité agricole, économique et touristique ont poussé l'homme à construire différents aménagements.

Le canal de Craponne permettra d'alimenter en eau potable Salon-de-Provence (1559), celui de Marseille d'alimenter la ville (1849) et le canal du Verdon amènera l'eau jusqu'à Aix-en-Provence (1875). Aujourd'hui, la Durance et la rivière du Verdon permettent d'alimenter en eau potable 3 des 5 millions d'habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en eau industrielle, 400 entreprises et d'irriguer 80 000 ha de terres agricoles dans les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et dans les plaines du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône.

Une loi de 1955 est venue cadrer la construction des aménagements hydroélectriques, dont la gestion est confiée à EDF, sur les deux rivières, la Durance et le Verdon afin de développer la production d'énergie et de sécuriser la ressource en eau.

## La première source d'énergie renouvelable de la région

Le dispositif se compose aujourd'hui de 23 usines hydroélectriques, de 16 barrages dont Serre-Ponçon (1959), Sainte-Croix (1974), Castillon (1948) mais aussi du canal EDF (250 km) qui relie Serre-Ponçon à l'étang de Berre, un canal toujours en eau et connecté aux grands lacs. "Les usines sont pilotées de manière simultanée et synchronisée et permettent de produire en

## Rejeter moins d'eau dans l'étang de Berre

Chaque année en moyenne, cinq milliards de m<sup>3</sup> d'eau transitent en Durance-Verdon. Après des restrictions successives, EDF a l'obligation réglementaire, depuis 2006, de déverser un maximum de 1,2 milliard de m<sup>3</sup> d'eau dans l'étang de Berre après turbinage (production électrique) des centrales de Salon-de-Provence et de Saint-Chamas. Le reste est renvoyé dans le lit naturel de la Durance. L'eau douce qui arrive dans cet étang (semi-salé), l'une des plus grandes lagunes méditerranéennes d'Europe, peut-elle être réutilisée et éviter de modifier l'écosystème ? "Il existe un projet collectif de territoire porté par l'État, la Région et les collectivités locales afin de diviser par deux les apports d'eau douce dans l'étang, tout en récupérant le potentiel énergétique de la Durance et du Verdon et de trouver de nouvelles possibilités de valorisation de l'eau douce", rappelle Pascale Sautel, directrice Concessions chez EDF Hydro Méditerranée. Ce projet "en cours de discussions et d'études", selon EDF, nécessiterait de nouvelles infrastructures. "Au lieu de restituer l'eau douce dans l'étang, une partie serait ainsi canalisée à la sortie de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas", poursuit Pascale Sautel. "L'été dernier, compte tenu de la sécheresse, EDF n'a restitué que 600 millions de m<sup>3</sup> d'eau sur le 1,2 milliard de m<sup>3</sup> autorisé, le tout concentré sur la période hivernale. Aucun volume n'a été restitué dans l'étang durant la période estivale. Tout a été prélevé pour l'irrigation ou l'eau potable."

J.M.



“ Les usines hydroélectriques permettent de produire en dix minutes l'équivalent de deux réacteurs nucléaires. ”

PASCALE SAUTEL, EDF

10 minutes 2 000 mégawatts, l'équivalent de deux réacteurs nucléaires. Il s'agit de la première source d'énergie renouvelable (35 % de la production régionale, Ndlr) dans notre région qui consomme deux fois plus qu'elle ne produit localement", explique Pascale Sautel, directrice Concessions chez EDF Hydro Méditerranée.

EDF a adapté dans les années 2000 sa gestion de production électrique afin d'intégrer les enjeux touristiques en assurant un remplissage des lacs au 1<sup>er</sup> juillet. À titre d'exemple, le lac de Serre-Ponçon représente un chiffre d'affaires touristique de 246 millions d'euros. "À partir du 10 février dernier, nous avons anticipé un déficit du manteau neigeux. On a freiné la production d'énergie de 65 % sur la Durance et le Verdon par rapport à une année normale. L'eau est stockée au maximum pour garantir un niveau compatible avec les activités touristiques. On ne laisse transiter que les besoins pour les prélèvements en eau et les débits minimums biologiques laissés à l'aval des barrages pour la biodiversité", résume Pascale Sautel, directrice. Selon EDF, la cote touristique de Serre-Ponçon (775 m), Castillon (878 m) et Sainte-Croix (471 m) a été atteinte pendant le premier semaine de juin ; des cotes qui n'ont jamais été atteintes l'an dernier.

"Le manteau neigeux qui était cet hiver le double de l'an dernier et le mois de

mai très pluvieux a définitivement écarté le spectre de revivre une année comme celle de 2022", avance-t-elle. Alors que le mois d'avril très sec a inquiété certains élus locaux, les averses du mois de mai ont permis de rassurer les acteurs du tourisme. Les 44 professionnels du Verdon ont débuté leur saison entre avril et mai. Elle devrait prendre fin à la mi-octobre. "Pour l'heure, nous sommes confiants. Le taux de remplissage pour cet été s'annonce plutôt satisfaisant. On a bon espoir que les conditions météo perdurent", souligne Daniel Duflot, vice-président de l'association des guides en eau vive du Verdon. Reste à savoir si la sécheresse historique de l'an dernier va se reproduire cet été et entraîner inévitablement un manque d'eau, des restrictions et une baisse du chiffre d'affaires.

Les enjeux en termes d'emploi et d'activité sont de taille dans les Hautes-Alpes. L'an dernier, les revenus des professionnels des sports d'eau vive ont été réduits de 40 à 60 %.

Jérémy MICHAUDET

“ Si on n'utilisait pas l'eau de la Durance, déjà turbinée par EDF pour produire de l'énergie, elle irait directement se jeter dans le Rhône, puis à la mer, et ne permettrait pas non plus d'alimenter la nappe de la Crau et les milieux naturels. ”

DIDIER TRONC, DIRECTEUR DU COMITÉ DE FOIN

venant des précipitations. "Cet hiver le niveau était très bas, inférieur à la moyenne des dix dernières années. La pluie qui nous intéresse c'est celle de l'automne et de l'hiver, car au printemps la végétation, la nature, capte les plus gros volumes. Il a plu, certes, mais trop tard. Ce décalage des saisons devient compliqué. Heureusement qu'il a neigé dans les Alpes et que nous bénéficions de l'eau de la Durance. Nous sommes quasiment assurés de ne pas revivre l'été 2022, avec des restrictions qui pénalisent la recharge de la nappe. On écarte donc pour l'instant le scénario d'une coupure du canal principal alimentant la Crau. Toutefois, les restrictions dépendront des besoins en eau, et du retour éventuel de la sécheresse durant les mois d'été."

L'an dernier, malgré cette sécheresse, malgré les restrictions et la coupure en septembre, "le système à tenu et nous avons pu assumer l'ensemble des usages. Toutefois le débat sur la guerre de l'eau, terme que je n'aime pas, a surgi, et nous ne pouvons

pas ne pas y répondre. Moi j'affirme ma solidarité entre l'amont et l'aval de Serre-Ponçon. Il faut que tout le monde prenne connaissance des problématiques en gardant bien à l'esprit que l'eau est un bien commun."

## Retraitement des eaux usées

Il est indispensable d'agir sur les prélèvements et les usages car la ressource, on le sait, n'augmentera pas, contrairement à la demande. Il faudra se parler, réfléchir au sein des instances mises en place. "Sur notre territoire de la Crau, notre objectif est de pouvoir conserver les mêmes usages (eau potable, usage industriel, agricole, eau pour les milieux), en économisant chaque goutte à tous les niveaux, y compris par les particuliers. Agir dans le même sens que qui a été fait pour la crise énergétique. Nous devons également trouver d'autres ressources comme le retraitement des eaux usées encore très faible en France, et récupérer une partie de l'eau turbinée par EDF à

“ L'État s'est désengagé ces dernières années. ”

DIDIER TRONC

Saint-Chamas et rejetée dans l'étang de Berre, avec des conséquences néfastes pour l'environnement que l'on connaît." Souvent mis en cause, accusés de gaspiller l'eau, les agriculteurs de la Crau sont bien conscients des efforts à fournir. "Nous travaillons tous pour réaliser des économies. D'ailleurs nous n'arrosions pas en ce moment", souligne Didier Tronc, le directeur du Comité de foin de Crau. "Il faudra moderniser les ouvrages, les canaux, car certains sont très anciens et mal en point. D'autres ne peuvent fonctionner



À Salon-de-Provence, géré par un Comité exécutif dirigé par Jérôme Grangier (à gauche), le répartiteur du Merle est un site stratégique de répartition de l'eau vers Gans, Saint-Chamas, Istres, Martigues, Fos, Saint-Martin-de-Crau et Mas Thibert. PHOTO V.F.

qu'avec 100 % du débit en raison de la hauteur des prises d'eau... Il a fallu l'été dernier espacer les tours d'eau... Les problèmes techniques ne manquent pas. Mais la population, souvent mal informée, doit savoir que si on n'utilisait pas l'eau de la Durance, déjà turbinée par EDF pour produire de l'énergie, elle irait directement se jeter dans le Rhône, puis à la mer, et ne permettrait pas non plus d'alimenter la nappe de la Crau et les milieux naturels", précise-t-il. À l'avenir, il faudra améliorer l'efficacité des canaux, pouvoir sans doute arroser avec un débit moindre. Cela nécessitera des investissements très importants qui ne pourront être financés par les seuls agriculteurs. "C'est un problème de société, global, qui mérite la participation de la collectivité. Or l'État s'est désengagé ces dernières années sur ces financements. Nous espérons que conscients des enjeux, les élus nous soutiendront. Il y a de l'intérêt collectif de la région."

Olivier LEMIERRE